



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

Signatory to EA, ILAC and IAF
Multilateral Agreements

Certificat d'Accréditation n° 127-PROD

En application des dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2006 créant BELAC, le Bureau d'Accréditation atteste que l'organisme de certification de produits

BODEMKUNDIGE DIENST VAN BELGIE VZW
AFDELING CERTALENT
W. De Croylaan, 48
3001 HEVERLEE - Belgique

possède, conformément aux critères de la norme NBN EN ISO/IEC 17065:2012, la compétence pour effectuer les certifications de produits décrites dans l'annexe qui fait partie intégrante du présent certificat. Le respect des conditions d'accréditation fait l'objet de surveillances régulières.

La Présidente du Bureau d'Accréditation BELAC,

Nicole MEURÉE-VANLAETHERM

Date d'émission : **2016-09-15**

Date de validité : **2021-10-14**

La version originale de ce certificat est en néerlandais.